



## COUR PROVINCIALE DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

### AVIS À LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE ET AU GRAND PUBLIC SUR LES ACTIVITÉS DE LA COUR PROVINCIALE PUBLIÉ LE 12 OCTOBRE 2022 RÉFÉRENCES À LA COURONNE

#### **INTITULÉ DE L'INSTANCE**

À compter de maintenant, tous les documents déposés pour engager une nouvelle instance à laquelle la Couronne est partie doivent désigner la Couronne comme « Sa Majesté le Roi » et non « Sa Majesté la Reine ». En ce qui a trait aux instances instituées en vertu de la *Proceedings Against the Crown Act*, R.S.N.L. 1990, ch. P-26, la Couronne doit être désignée comme « Sa Majesté du chef de Terre-Neuve-et-Labrador ».

L'intitulé de l'ensemble des instances en cours auxquelles la Couronne est partie sera modifié en conséquence, sans ordonnance à ce sujet, et les documents déposés par la suite devront porter l'intitulé modifié.

Malgré ce qui précède, la Cour continuera d'accepter les documents désignant la Couronne comme « Sa Majesté la Reine » jusqu'à nouvel ordre.

#### **RÈGLES ET FORMULAIRES DE LA COUR**

L'ensemble des règles et formulaires de la Cour provinciale de Terre-Neuve-et-Labrador comprenant des références à « Sa Majesté la Reine » seront modifiés pour désigner « Sa Majesté le Roi ».

#### **CONSEIL DU ROI**

À compter de maintenant, les jugements et autres documents préparés par la Cour provinciale de Terre-Neuve-et-Labrador désigneront les personnes nommées au conseil de la Reine comme des conseillers du Roi, sous les initiales « c.r. »

#### **SERMENTS**

À compter de maintenant, toutes les références à « Sa Majesté la Reine » ou « Sa Majesté la reine Elizabeth II » dans les serments prononcés devant la Cour provinciale de Terre-Neuve-et-Labrador doivent être respectivement remplacées par « Sa Majesté le Roi » ou « Sa Majesté le Roi Charles III ».

#### **COORDONNÉES**

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au tribunal au moyen des coordonnées suivantes :

St. John's	709-729-1004	<a href="mailto:stjohns@provincial.court.nl.ca">stjohns@provincial.court.nl.ca</a>
Harbour Grace	709-596-6141	<a href="mailto:harbourgrace@provincial.court.nl.ca">harbourgrace@provincial.court.nl.ca</a>
Grand Bank	709-832-1450	<a href="mailto:grandbank@provincial.court.nl.ca">grandbank@provincial.court.nl.ca</a>
Clareville	709-466-2635	<a href="mailto:clareville@provincial.court.nl.ca">clareville@provincial.court.nl.ca</a>
Gander	709-256-1100	<a href="mailto:gander@provincial.court.nl.ca">gander@provincial.court.nl.ca</a>
Grand Falls-Windsor	709-292-4212	<a href="mailto:grandfallswindsor@provincial.court.nl.ca">grandfallswindsor@provincial.court.nl.ca</a>
Corner Brook	709-637-2323	<a href="mailto:cornerbrook@provincial.court.nl.ca">cornerbrook@provincial.court.nl.ca</a>
Stephenville	709-643-2966	<a href="mailto:stephenville@provincial.court.nl.ca">stephenville@provincial.court.nl.ca</a>
Happy Valley-Goose Bay	709-896-7870	<a href="mailto:happyvalleygoosebay@provincial.court.nl.ca">happyvalleygoosebay@provincial.court.nl.ca</a>
Wabush	709-282-6617	<a href="mailto:wabush@provincial.court.nl.ca">wabush@provincial.court.nl.ca</a>